BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675 EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 44. EDMONTON, JEUDI, 27 AOUT 1914 FONDE EN 1905.

LA SITUATION DES ALLIES DEMEURE EXCELLENTE

Nous publions dans une autre colonne un communiqué officiel du gouvernement français qui est une excellente mise au point de la situation actuelle.

Ce communiqué admet de légers revers temporaires mais affirme avec une foi communicative que rien, absolument rien, ne justifie le moindre semblant de panique.

Depuis une semaine les avertissements des gouvernements français et anglais faisaient prévoir l'esquisse du mouvement de retraite qui s'est produit lundi sur la principale ligne de défense des alliés.

On ne doit pas oublier, en effet, que la frontière franco-belge n'est que peu ou pas fortifiée. Sa défense réside largement dans la garantie solennelle de la neutralité belge, que même en 1870 les Allemands n'osèrent pas violer.

Depuis le début des hostilités actuelles les autorités militaires franco-anglaises se sont donc trouvées dans l'obligation de fortifier temporairement cette trouée rendue dangereuse par la déloyauté allemande. On ne doit pas s'attendre à ce que ces fortifications de fortune opposent aux hordes allemandes la même résistance que la frontière franco-allemande par exemple.

Au surplus les informations qui nous parviennent sont trop maigres et surtout trop peu documentées sur l'exacte position des alliés pour que l'on puisse suivre les détails stratégiques de la campagne au jour le jour, on peut cependant conclure que le plan actuel de l'état-major des alliés est surtout de résister à l'invasion, sans encourir les lourdes pertes que causerait un mouvement offensif tenté en ce moment.

* * *

Pour apprécier à leur juste portée les événements actuels, il est bon de bien comprendre le plan d'attaque de l'état-major allemand.

Ce plan est fort simple; il consistait en une marche forcée sur Paris en jetant vers la trouée belge et luxembourgeoise le gros des forces allemandes. Guillaume comptait écraser la France en deux semaines sous l'avalanche de ses hordes guerrières. Confiant dans sa marche rapide sur Paris le Kaiser ne se préoccupait nullement d'assurer la défense de sa frontière de l'est, il comptait sur la lenteur de la mobilisation russe pour avoir le temps de battre la France avant d'avoir à craindre les armées du Tzar.

Or ce plan vient d'échouer complètement.

La résistance acharnée de la Belgique, le débarquement des troupes anglaises et la résistance admirable de l'armée française sont les trois facteurs responsables de cet échec.

Le Kaiser n'avait qu'une seule chance de vaincre, c'était d'entrer à Paris le 15 août!

L'échec de ce plan foudroyant comporte en lui-même la défaite irrémédiable de l'Allemagne.

Guillaume est en ce moment dans une position critique; le gros de son armée est engagé en Belgique et sur la frontière franco-allemande et il est sans défense dans la Prusse de l'est.

L'innombrable armée du Tzar submerge la rive de la Vistule, et demain déferlera sous les murs de Berlin défendu par une garnison insuffisante!

Or que'arrivera-t-il?

La chose est facile à prévoir: en face de l'invasion russe, le Kaiser devra dégarnir sa ligne d'attaque de l'ouest de plusieurs corps d'armée pour les jeter à la défense de Berlin.

C'est alors que les alliés, dont les armées auront été considérablement augmentées par de nouveaux régiments français et anglais, marcheront sur les armées allemandes affaiblies.

Ce sera la marche sur Berlin, marche victorieuse dont l'étape sera l'écrasement des armées allemandes enserrées dans la capitale de Guillaume!

En résumé, le plan d'attaque allemand a échoué misérablement et les quelques succès des armes allemande n'ont, jusqu'à ce jour, pas grande signification.

Quant au plan des alliés tout semble devoir le faire aboutir victorieusement.

Les troupes franco-anglo-belges endiguent le flot allemand de façon satisfaisante.

Les alliés sont les maîtres incontestés des mers.

Tandis que la France et l'Angleterre peuvent se ravitailler et rapatrier leurs troupes avec autant de facilité qu'en temps de paix, les ports allemands sont bloqués et pas un grain de blé ne peut y entrer.

La puissante flotte du Kaiser est immobilisée et les quelques navires de guerre allemands qui n'ont pu se mettre à l'abri sont littéralement "chassés à courre" par les navires français, anglais et japonais; quant aux navires de commerce de l'Allemagne, ils ont été capturés par centaines!

Le Kaiser et son peuple sont aux abois, et il faudrait à l'Allemagne de nombreuses victoires en Belgique et sur la frontière française pour contrebalancer sa précaire situation à l'intérieur.

La famine et la Russie détiennent actuellement la clef de la situation. Des progrès de celle-là et de la rapidité de celle-ci dépendent désormais les événements décisifs.

Attendons avec confiance et sans jamais désespérer de la victoire finale de la civilisation sur la barbarie.

LA SAUVAGERIE ALLEMANDE EST SANS LIMITE

En pleine nuit un Zeppelin bombarde la ville d'Anvers.

Vingt-cinq personnes sont tuées et plus de 800 maisons son endommagées.

Anvers, 25 — Ce matin, vers une heure, un Zeppelin, survolant Anvers, à une altitude d'environ 800 pieds, a jeté de nombreuses bombes sur la ville, tuant 25 personnes, en blessant un grand nombre et endommageant 800 maisons, dont plus de 60 ont été complètement démolies.

Dès la première détonation la panique fut intense dans la ville, et tous, hommes, femmes et enfants, se ruèrent dans les rues cherchant un asyle contre les bombes.

La plupart des bombes tombèrent sur la place du poids public, ou près de vingt personnes furent tuées.

Tous les ambassadeurs, près du gouvernement belge, ont protesté publiquement contre cet acte inqualifiable.

Le Zeppelin a pu s'échapper.

On déclare que cet attentat était dirigé contre le roi et la famille royale.

Anvers, 26—Un deuxième Zeppelin a tenté cette nuit de bombarder à nouveau la ville, mais le dirigeable allemand a été mis en fuite par les précautions de la garnison.

—o—

UN DON DU CANADA A LA FRANCE

Sir Robert Borden annonce que le gouvernement canadien a décidé d'offrir à la France un hôpital complet de campagne contenant 50 lits.

Ottawa, 21 août — Sir Robert Borden a soulevé des applaudissements enthousiastes sur tous les bancs de la Chambre lorsqu'il a annoncé que le gouvernement canadien a décidé d'offrir au gouvernement français un hôpital complet contenant 50 lits.

Cet hôpital sera installé soit à Paris ou en province et le gouvernement canadien en paiera les frais d'entretien pendant toute la durée de la guerre.

LA GUERRE ENTRE L'ITALIE ET L'AUTRICHE

Paris, 24—Il y a des indication d'une tension diplomatique intense entre l'Autriche et l'Italie.

L'Autriche reproche à l'Italie d'accorder toute facilité aux flottes française et anglaise d'opérer dans l'Adriatique.

Il est probable que la guerre entre l'Autriche et l'Italie sera déclarée au début de la semaine prochaine.

CHARLEROI REPRIS PAR LES FRANCAIS

Londres, 26 — Après une bataille meurtrière, les troupes françaises ont repris Charleroi d'où elles avaient été repoussées par les Allemands.

Les Allemands ont repassé en désordre la rivière Sambre; lorsque les Français sont entrés à Charleroi, les rues étaient jonchées de cadavres d'Allemands. La ville, après les deux combats, est presqu'entièrement détruite.

Tous les habitants s'étaient réfugiés dans les caves, ils ont salué les Français comme des libérateurs.

—o—

LA FORTERESSE DE NAMUR

L'échec des Français eut pour cause la faiblesse de leur nombre et leur trop grande audace.

Londres, 26 — Les derniers détails qui parviennent ici du théâtre de la guerre indiquent que l'échec des Français dans leur mouvement en avant en Belgique est dû à la faiblesse de leur nombre et à leur trop grande audace.

Deux bataillons de Turcos — troupes indigènes d'Algérie, — retranchés, au plus fort de l'action, bondirent hors des remparts de terre pour se ruer sur l'ennemi et faire cesser le feu de ses canons.

La charge à la baïonnette des Turcos fut d'une témérité fantastique. Avant d'atteindre les canons allemands ils furent fauchés comme des épis!

La forteresse de Namur, après avoir été isolée pendant plusieurs jours, a été démolie partiellement par les gros canons de siége allemands.

On affirme que plusieurs forts tiennent encore sous le feu ravageant l'ennemi et que deux forts seulement auraient été pris par les Allemands.

—o—

LA GUERRE ENTRE LE JAPON ET L'AUTRICHE

Le gouvernement autrichien a remis les passeports de l'ambassadeur japonais à Vienne.

Londres, 26 — Une dépêche de Vienne à l'agence Reuter, annonce officiellement que le gouvernement autrichien a remis les passeports de l'ambassadeur japonais à Vienne. On annonce également que l'ambassadeur autrichien à Tokio a été rappelé.

—o—

DELCASSE ET LE COMTE WITTE EN ITALIE

Londres, 3 — Une dépêche de Rome mande que Théophile Delcassé, l'éminent homme d'état français, et le comte Witte, expremier ministre de Russie, sont arrivés à Rome, hier, et ont eu une longue entrevue avec le marquis Di San Giuliano, ministre italien des Affaires Etrangères.

—o—

LES RUSSES ONT CAPTURE 100 CANONS

Londres, 26 — L'armée russe d'invasion a capturé 100 canons allemands auprès de Osterode, dans la Prusse de l'Est. Les Russes occupent la moitié de la Prusse de l'Est.

NOUVELLES DE LA GUERRE

(Résumé des dépêches reçues à Edmonton durant les journées de lundi, mardi et mercredi).

La grande armée d'invasion russe a atteint un point situé à 20 milles de Dantzig. Cette dernière ville est située à l'embouchure de la Vistule. L'armée russe se couvre un front de bataille de plus de 50 milles.

Le vingtième corps d'armée allemand bat en retraite devant les Russes qui se sont emparés de plusieurs centres importants dans la Prusse de l'Est.

* * *

La grande défaite des Autrichiens à Lorentza, où 200,000 Autrichiens et Serbes se battirent pendant plusieurs jours, est confirmée. Trois régiments autrichiens ont été anantis par les Serbes. Les pertes de l'armée autrichienne sont énormes.

* * *

Le Bureau officiel d'informations de Londres annonce que les Allemands posent des mines sous-marines dans la mer du nord pour rendre la navigation impraticable aux navires marchands. Cette lâche action des Allemands est en contradiction flagrante avec les lois internationales.

Deux navires hollandais ont sauté après être venus en contact avec des mines de ce genre déposées à l'entrée d'un port neutre.

* * *

L'empereur François Joseph d'Autriche serait mourant.

* * *

Des nouvelles apportées de Berlin disent que des milliers de femmes et d'enfants affamés assaillent les portes du palais royal pour demander du pain.

* * *

Les journaux anglais avertissent le public que la guerre sera longue et terrible et que le peuple ne doit pas se décourager en apprenant les derniers revers.

* * *

Les Russes, opérant dans la Prusse de l'Est, se sont emparés d'un domaine de chasse appartenant à l'empereur Guillaume.

* * *

L'Espagne a résolu d'adopter une attitude de neutralité sympathique à l'endroit de la France et de l'Angleterre.

* * *

Une dépêche reçue par le journal parisien "L'Eclair," dit que la mobilisation italienne a été fixée au 27 août.

* * *

Le Japon déclare officieusement qu'il pourra décider de conserver le territoire de Kiao Chow au lieu de le rendre à la Chine; la restitution de ce territoire ne s'étant pas effectuée pacifiquement.

* * *

Le général Leman, commandant des forts de Liège, a été fait prisonnier par les Allemands et a été dirigé sur Cologne.

* * *

Les marchés de Paris sont remarquablement bien approvisionnés; la viande n'avait jamais atteint un prix aussi bas depuis vingt ans.

* * *

Les Allemands ont assassiné dix habitants du village de Linsneau, en Belgique, en les frappant avec la crosse de leurs fusils pour se venger de la mort d'un officier prussien tué au cours d'une escarmouche avec les soldats belges.

* * *

Dans la crainte d'une attaque de Paris par dirigeables ou aéroplanes, le gouvernement français vient de faire recouvrir de sacs de sable les toitures des musées et autres édifices publics.

L'HEROISME BELGE

Paris, 24 — Le Fort Chaudefontaine, auprès de Liége, a été le théâtre d'un acte d'héroïsme qui rappelle les plus beaux faits de l'histoire.

Après avoir été couvert d'une grêle d'obus allemands ce fort allait être pris, lorsque le major Mamèche, jugeant que toute résistance était impossible, bloqua le tunnel avec ds locomotives et mit le feu aux mines creusées sous le fort.

Le fort sauta, ensevelissant dans ses ruines se héroïques combattants.

LE JAPON DECLARE LA GUERRE A L'ALLEMAGNE

L'empire du Soleil Levant prend part à la guerre des Nations.

Londres, 24 — Hier, à midi, l'empereur du Japon a officiellement déclaré la guerre à l'Allemagne.

Les navires de guerre japonais ont immédiatement procédé au bombardement de Tsing Tau, le port fortifié du territoire de Kiao Chow.

D'autre part on annonce que l'empereur d'Allemagne a ordonné au gouverneur de Kiao Chow d'opposer la plus vive résistance aux Japonais.

Il est probable que les flottes anglaise et française se joindront aux navires japonais pour bombarder Tsing Tau.

—o—

"UNE INVASION DE BARBARES"

C'est ainsi que le gouvernement français qualifie la tentative d'invasion allemande.

Paris, 23 — Un communiqué officiel contient la déclaration suivante:

"En dépit de l'entrée des Allemands à Bruxelles, la France est résolue à libérer le territoire belge des troupes allemandes et elle ne considérera son devoir accompli que lorsque le dernier soldat allemand aura quitté le sol belge.

"La retraite des troupes belges, qui a permis l'entrée des Allemands à Bruxelles, fait partie d'un plan de campagne prévu; l'occupation de la capitale de la Belgique n'est nullement une défaite belge.

"Les Allemands ignorent sciemment les conventions internationales et les plus ancinnes traditions militaires dans la lutte actuelle. Nous sommes en présence d'une véritable invasion de barbares. Nous voulons que notre armée demeure civilisée en dépit de ce retour à la sauvagerie d'une nation qui se prétendait l'arbitre de la civilisation, mais il nous est impossible de conserver envers nos adversaires présents la générosité chevaleresque qui, jusqu'à cette heure, a été la règle entre soldats.

"Le temps de la guerre en dentelles est passé. L'ennemi avec lequel nous échangions à Fontenoy des salutations courtoises avant d'ouvrir le feu, est devenu aujourd'hui nos alliés loyaux.

"Les Allemands sont des sauvages déchaînés; nous ne leur devons que l'observance strict des règles de l'humanité et des lois de la guerre."

—o—

LE KAISER DEMANDERA LA PAIX AFFIRME UN DIPLOMATE

Londres, 26 — Un diplomate éminent de Londres affirme qu'avant deux mois le Kaiser, épouvanté du désastre que serait pour lui la défaite, demandera lui-même la paix.

—o—

LES FRANÇAIS GARDENT LEURS POSITIONS EN ALSACE

Paris, 26 — Le ministère de la guerre a communiqué une note aujourd'hui disant que le général Pau n'a nullement annoncé que ses troupes ont abandonné leurs positions en Alsace.

UN IMPORTANT DOCUMENT OFFICIEL

"LA VICTOIRE NE DEPEND QU E DE LA PERSEVERANCE ET DE LA TENACITE DES ALLIES."

Paris, 24 — 11 h. 30 du soir — Le Ministère de la Guerre français publie ce soir le communiqué officiel suivant:

"Leur plan d'attaque ayant échoué, par suite de difficultés imprévues, les Français et les Anglais se sont retirés sur des positions couvertes.

"A l'ouest de la Meuse, le corps anglais, à notre gauche, a été attaqué par les Allemands, mais il a soutenu le choc admirablement, retenant le terrain avec l'opiniâtreté traditionnelle.

"Les Français ont pris l'offensive avec deux corps d'armée. Une brigade africaine, sur la ligne du tir, entraînée par son ardeur, fut accueillie par les troupes allemandes avec un feu meurtrier; elle ne recula pas d'un pas mais contre attaquée par la garde prussienne elle dut se retirer, non sans avoir infligé à l'ennemi des pertes terribles. La garde prussienne souffrit particullièrement.

"A l'Est de la Meuse nos troupes s'avancèrent dans une région extrêmement accidentée et attaquèrent vigoureusement en émergeant des bois, mais elles furent obligées de se replier, après un engagement très vif au sud de la rivière Semois.

"Sur l'ordre du général Joffre nos troupes et les troupes anglaises se replièrent sur leurs positions couvertes. Nos troupes sont intactes; notre cavalerie n'a pas souffert et notre artillerie a prouvé sa supériorité. Nos officiers et soldats sont dans d'excellentes conditions physiques et morales.

"Comme conséquence des ordres donnés, l'aspect de la lutte changera à bref délai. L'armée française demeurera pendant quelque temps sur la défensive, mais au moment psychologique, décidé par le commandant en chef, cette tactique se changera en une vigoureuse offensive.

"Nos pertes, depuis le début de la guerre sont lourdes; il serait prématuré de songer à les énumérer.

"D'autre part les pertes allemandes sont tellement énormes que l'ennemi a dû abandonner sa tactique de contre-attaque et s'établir sur de nouvelles positions en Lorraine.

"Nous avons attaqué l'ennemi, hier, à quatre reprises au nord de Nancy, infligeant des pertes très lourdes à l'ennemi.

"En ce qui concerne la situation générale, nous avons l'usage entier de nos chemins de fer et retenons la maîtrise du col des Vosges. Nos opérations ont permis aux Russes d'entrer en action et de pénétrer au coeur de la Prusse de l'est. Il est regrettable que les opérations offensives, qui avaient été projetées, aient manqué leur but par suite de difficultés impossibles à prévoir. La réussite de ces opérations auraient abrégé la guerre, mais nos défenses demeurent intactes en présence d'un ennemi déjà affaibli.

"Tout Français déplorera l'abandon temporaire des positions du territoire d'Alsace-Lorraine que nous avions déjà occupées; certaines parties du territoire national souffriront des événements dont elles seront le théâtre.

"L'épreuve est inévitable mais temporaire. Des détachements de cavalerie allemande appartenant à une division indépendante opérant sur l'extrême droite, ont pénétré jusqu'à Roubaix, à six milles au nord de Lille, et dans la région de Tourcoing qui n'était défendue que par des réservistes de l'armée territoriale.

"Notre vaillant peuple saura trouver le courage de supporter cette épreuve, avec une foi indéfectible dans le succès final qui n'est pas à mettre en doute. En faisant connaître au pays la vérité tout entière, le gouvernement et les autorités militaires lui donnent la preuve la plus forte de leur confiance absolue dans la victoire qui ne dépend seulement que de notre persévérance et de notre ténacité."

LA REORGANISATION DU MINISTERE FRANÇAIS

Paris, 27 — Le ministère français a été complètement réorganisé et comprend maintenant les hommes d'État les plus éminents de la République.

Voici quelle est la composition du nouveau ministère qui est, en tous points, digne de faire face à la situation créée par la guerre:

Président du Conseil, René Viviani.

Affaires Etrangères, Théo. Delcassé.

Guerre, Alex Millerand.

Justice, Aristide Briand.

Intérieur, Louis Malvy.

Marine, V. Augagneur.

Finances, Alex Ribot.

Instruction Publique, Albert Sarraut.

Travaux Publics, M. Sembat.

Commerce, G. Thomson.

Colonies, G. Doumergue.

Agriculture, F. David.

Travail, B. Martin.

Beaux-Arts, A. Darimier.

Sans-portefeuille, Jules Guesde.

Ce ministère est l'un des plus forts de la Troisième République et comprend plusieurs anciens présidents du Conseil.

—o—

UNE COLONIE ALLEMANDE TOMBE AU POUVOIR DE L'ANGLETERRE

Londres, 26 — Le premier ministre Asquith a déclaré à la Chambre des Communes que le commandant en chef de l'Afrique anglaise de l'ouest a annoncé que les autorités de la colonie allemande du Togoland lui ont offert de se rendre sous conditions.

Le commandant a refusé et s'est emparé de la colonie sans conditions.

S. E. LE CARDINAL BEGIN EST PARTI POUR ROME

Québec, 24 — S. E. le cardinal Bégin est parti cet après-midi pour New-York, d'où il s'embarquera pour l'Italie. Son Eminence va prendre part au conclave qui procèdera à l'élection du successeur de Pie X.

—o—

UNE RECOLTE DE $30,000,000

Aux prix actuels des céréales, on estime que la valeur de la récolte de 1914, pour l'Alberta seulement, sera de plus de $30,000,000.

—o—

COURS DES CEREALES A WINNIPEG

Mercredi, 26 août

Blé No 1, $1.16.
Blé No 2, $1.14.
Blé No 3, $1.11.
Blé No 4, $1.02.
Avoine No 2, 52c.
Avoine No 3, 50c.
Orge No 3, 62c.
Orge No 4, 60c.

—o—

UN REGIMENT DE UHLANS ANEANTI

Paris, 26 — Dépêche officielle — Un régiment d'infanterie allemande, ayant pénétré sur le territoire français, a été complètement anéanti par l'artillerie française.

—o—

Une dépêche envoyée au "Corriere Della Sera" dit qu'une armée monténégrine forte de 30,000 hommes, a remporté une brillante victoire sur la frontière herzégovine.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

ROMAN D'AMES

Suite

laissait en paix cet enfant incompréhensible et sauvage. Depuis qu'il était confié à sa garde, elle l'entourait des soins matériels les plus scrupuleux; quant à l'éducation de Stani et à l'instruction qu'il était capable de recevoir, elle s'en rapportait entièrement à Fraulein Anna, personne for consciencieuse. Encore une fois, que pouvait-elle de plus?

—...Il est temps, Stani.

A ces mots, l'enfant déjà habillé pour sortir, ferma son album sans prononcer une parole. Quelques instants après, Guillemette, coiffée de sa capeline de paille, emprisonnant de sa main gantée la main du petit garçon toujours pensif, s'éloignait dans la direction du bourg.

...La villa des Gerbelin était la première de la longue file qui domine le port et va rejoindre le quartier central où les hôtels, les bureaux des postes et télégraphes, les principaux magasins se tassent dans un espace très limité. Guillemette se dirigea vers la barrière portant sur sa plaque l'inscription: "Villa Madeleine". Des bruits de courses, de voix, de rires, retentissaient au fond de l'immense jardin, fermé par un mur empanaché de roseaux. Mlle de Vérignan sonna; une grande fillette en chemisette rose se précipita, essoufflée, pour ouvrir.

—Oui, Mademoiselle, papa est là, répondit-elle à la question de la visiteuse. Entrez, je vais l'appeler.

Elle précéda Guillemette vers la maison; un lierre superbe festonnait la façade, enguirlandait la véranda rustique; la "Villa Madeleine" riait par toutes ses fenêtres ouvertes au large, par toute la vie exubérante qu'on sentait répandue dans l'air.

A peine la tante et le neveu avaient-ils été introduits dans une grande pièce, moitié salon de campagne, moitié salle à manger, que M. Gerbelin parut. C'était un homme d'allures très simples; il était légèrement voûté par l'étude, mais le noir de ses cheveux accusait la force de l'âge.

—Nous vous dérangeons, docteur?

—Comment donc, Mademoiselle! répondit-il avec un respect nuancé de bonhomie.

—C'est que je vous savais de passage ici, et je me suis permis de vous amener ce petit homme à qui vous aviez bien voulu, déjà. vous intéresser.

—Vous avez eu parfaitement raison, Mademoiselle.

Point n'était besoin du sourire ni même des instances de sa noble clientèle pour obtenir d'emblée le service demandé, tout de suite, le regard de cet excellent père de famille, de ce modeste médecin de province qui était un savant, s'était posé sur Stani avec une bonté grave et une puissance de pénétration singulière.

—Voyons si Trécaret fait merveille; j'ai ordonné la cure à plusieurs qui s'en sont bien trouvés. Approchez ici, mon grand garçon!

Et prenant Stani par le bras, il l'amena près d'une fenêtre, plaça en pleine lumière le petit visage terni, aux orbites violacées, le corps débile sur lequel flottait déjà le costume marin confectionné un mois auparavant. La consultation fut rapide.

—Oui, je vois, cela ira bien, conclut le docteur, tapotant la joue du garnement. Mangez le plus possible, promenez-vous au grand air... Voulez-vous faire le tour de mon jardin?

Il traversa la pièce avec Stani, ouvrit une porte et appela:

—Mad! Magda!

Des pas précipités bondirent au dehors, sur le gravier.

—Prenez-le, ordonna M. Gerbelin, debout sur le seuil du vestibule, amusez-le. Je reviendrai le chercher dans quelques minutes.

Puis il ferma la porte et s'assit au coin de la cheminée.

—Je m'en doutais... J'en suis sûr maintenant, dit-il avec une émotion sourde. Il a quelque chose, cet enfant-là.

—Que dites-vous, docteur? s'écria-t-elle un peu pâlie.

—Je dis que sa maladie est, avant tout, morale.

—Morale! répéta Guillemette incrédule. Un enfant de neuf ans...

—Qu'est-ce que cela prouve? Il y a des intelligences d'une précocité... Pauvre petit gars... soupira le docteur en tourmentant sa moustache... Et alors, reprit-il avec sa grande franchise professionnelle, vous n'avez pas le moindre idée de ce qui le rend malheureux?

—Malheureux, Stanislas? protesta Mlle de Vérignan. Comment voulez-vous, docteur... D'abord, je ne l'ai jamais pris pour une nature précoce, à aucun point de vue. Un enfant à qui l'on ne peut arracher quatre paroles, qui n'a pas une curiosité, qui ne s'émeut de rien...

—Qui passe sa vie à réfléchir, et dont la tête travaille à faire peur! continua M. Gerbelin, s'animant. C'est dangereux, à son âge, cette disposition-là... Quand la vapeur est comprimée entre des parois trop fragiles, et qu'il n'y a point de soupape de sûreté...

A suivre

TRIBUNE LIBRE

La Royauté Belge

Le "Courrier de l'Ouest" qui a reproduit, la semaine dernière, d'après un journal de Montréal, un article intitulé: "La Neutralité des Petites Nations," veut bien nous autoriser à répondre, cette semaine, à une partie de cet article pour défendre le défunt roi des Belges, Léopold II, qui nous est présenté sous un jour qui le couvre d'ignominie.

Nous remercions le "Courrier" qui a bien voulu nous ouvrir ses colonnes, pour défendre, contre les attaques d'un écrivain qui garde soigneusement l'anonymat, celui dont nous vénérons et respectons la mémoire.

L'article dont nous parlons a l'air très documenté, et parle de de façon à faire croire que les faits relatés sont indéniables et indéniés; il ne peut provenir que d'une de ces agences louches qui se donnent la tâche de couvrir de boue et de honte, et ce, sans danger, les personnages les plus respectables.

Ne serait-ce pas un Allemand qui l'a écrit?

Pour qui connaît la Belgique—et ils sont bien peu nombreux à Edmonton,—pour qui sait combien le "plus parisien des rois, aimait la France et fut "jusqu'à son dernier jour" aimé par la France; pour qui sait que ce roi fut le promoteur de cette barrière de fer et de feu qui a arrêté de longs jours l'armée des envahisseurs Teutons; pour qui sait que Léopold II fut le réel maître, le véritable éducateur du roi Albert Ier; pour qui a vécu durant ces 20 dernières années tant de la vie belge que de la vie française; pour qui enfin connaît la noble fierté et le violence des sentiments anti-allemands de la population parisienne, laquelle eut chassé honteusement l'auteur d'un acte aussn ignominieux, il ne peut faire aucun doute que l' "accusation posthume" portée contre le roi Léopold II est fausse, archi-fausse et n'a pu sortir que d'une officine de basse-classe dont le désir était de faire du scandale et du bruit.

Et combien cet article arrive-mal à cette heure?

Alors que les Belges dans un élan de fraternité sans égal dans l'histoire des peuples risquent de se voir anéantir pour jamais en défendant leur pauvre petite patrie tant aimée, attaquée par un des plus grands empires du monde; alors que sentant leurs alliés, amis de France sur le point d'être surpris et écrasés par un ennemi prêt depuis longtemps, ils attirent sur eux-mêmes dans un geste à nul autre pareil, les cataclysmes dont ces amis auraient dû seuls ressentir les effets; alors que leur roi bien aimé, Albert Ier, montre dans toute leur grandeur ses qualités de courage civique, d'abnégation, d'amour de son peuple, et fond sur l'ennemi avec ceux qu'il appelle "ses frères"; voilà le moment choisi pour jeter sur celui que ces mêmes Belges respectent, l'accusation flétrissante de traitrise envers son pays et envers la France ! !

* * *

La Belgique a une royauté constitutionnelle, et le roi, dont le rôle ressemble par tous les côtés à celui du roi constitutionnel de la Grande-Bretagne, n'a pas le que cette signature soit précédée que cette signature soit péodée de celle de ses ministres responsables, après discussion et acceptation par la chambre des représentants et le sénat.

Ce que nous écrivons est absolument précis et suffirait déjà pour anéantir toute la dissertation venimeuse de l'auteur de l'article en question.

* * *

Léopold II, élu par la nation en 1865, régna pendant 44 ans. Pendant ce long règne, il a travaillé pour la grandeur, pour la puissance de la Belgique et a tenu à rester ce qu'il disait souvent avec une noble fierté: "Le premier citoyen de Belgique."

Toutes ses actions politiques, tous ses gestes ont montré à son peuple qui l'a aimé et maintenant le vénère, qu'il n'avait qu'un but:

La prospérité, la Richesse et la paix de la Belgique

Il fut l'un des plus profonds politiques de son temps et à travers les difficultés si grandes qui se sont accumulées pendant son si long et glorieux règne, il a montré une souplesse d'esprit, une diplomatie si fine et si complexe, qu'il a pu les surmonter toutes avec honneur et avec gloire.

* * *

Et c'est cet homme, qu'aujourd'hui on voudrait nous montrer omme un traître à son pays, un traître à ses amitiés, un hideux et ignoble personnage, qui, à la suite d'un dîner chez le Kaiser (l'écrivain de l'article était-il parmi les convives?) alors que pris de boisson et de haine contre son pays, contre la France dont il était l'ami et le constant visiteur, aurait signé un traité secret dont la base était l'anéantissement de son peuple, de ses libertés et de ses droits.

Cela n'a pas le sens commun et encore une fois, l'idée de ce fatras n'a pu sortir que de la cervelle d'un fou ou d'un forcené.

Et puis, voyez comme tout cela s'enchaîne! Non seulement Léopold II était un traître, mais c'est dans sa famille même qu'un autre traître, un autre lâche, vend son parent pour.... payer ses dettes de jeu!

Quelle famille, messeigneurs, quelle famille!

Et le roi Albert Ier en est de cette famille.

C'est sur ce fumier qu'est né, a vécu, s'est formé l'homme que la France vient de décorer de la Médaille Militaire (la distinction la plus haute qu'un homme d'honneur puisse espérer). C'est ce roi Léopold, lequel a commis cet acte ignoble et hideux, qui a servi de "précepteur," "d'éducateur" politique à cet homme loyal, courageux et si profondément patriote ! !

* * *

Léopold Ier, fondateur de la dynastie, fut toujours considéré comme le plus loyal et le plus honnête des hommes.

Léopold II, son fils, a, pendant 44 ans de règne montré son profond attachement et son amour pour le sol qui l'avait vu naître.

Tous les Belges s'inclinent devant ces deux hommes qui furent de loyaux et brillants souverains, qui firent de la Belgique une nation respectée et honorée de tous.

Albert Ier, le seul souverain belge, le seul qui ait eu à défendre le sol de la patrie contre l'envahisseur, réunit et honnêteté et loyauté et amour de la patrie.

Tous les Belges l'aiment et mourront avec lui si la Belgique doit périr.

* * *

Tous les Belges réprouvent les attaques haineuses de politiciens sans vergogne qui cherchent à salir ce qu'ils vénèrent le plus:

"L'honneur de leurs rois."

parce que cet honneur fait partie du "bien national belge."

P. Th. SHINDELER.

—o—

Nos annonceurs sont priés de nous faire parvenir leurs copies d'annonces au plus tard le lundi soir; et ils s'assureront par là une meilleure disposition dans nos pages.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," $1.00 par année.

L'ETAT JURIDIQUE DU FRANCAIS DANS L'ALBERTA

Travail présenté au Congrès de Québec, 1912, par L. A. Giroux, avocat d'Edmonton.

Suite

Quand on parle des écoles séparées de l'Ouest, les gens de Québec pensent parfois qu'il s'agit d'écoles canadiennes-françaises. C'est une erreur. Aux terme de l'ordonnance scolaire (Art. 41-45) l'école séparée a trait à la foi et non à la langue du contribuable. C'est également une erreur de croire que la majorité d'un district peut ériger une école séparée. La majorité des contribuables d'un district doit ériger une école publique. Actuellement, seule la minorité peut ériger une école séparée (Art. 41). L'érection de l'école séparée est soumise aux mêmes procédures et au même mode d'élection que l'école publique, (Art. 44 et art. 12-40). L'école séparée est même soumise au contrôle du ministre et aux lois organiques de l'école publique (Art. 45). Qu'on ne dise pas qu'il n'y a aucune distinction entre l'école séparée et l'école publique. Au moment de la discussion de l'art 17 de la constitution provinciale en 1905, M. Fielding confessait qu'il y avait peu de différence entre l'une et l'autre, et M. Sifton soulignait d'un sourire approbateur l'aveu de son collègue. Néanmoins, il y a légalement une différence notable entre les deux écoles.

Pour nous, le grand avantage de l'école séparée, c'est d'isoler nos enfants de l''école protestante. Le bureau syndical catholiélit des maîtres de choix, adopte les meilleurs manuels du catalogue (Art. 95) et dans certains cas peut (Art. 133) faire abréger les heures de classe ordinaire au profit d'un enseignement conforme à ses tspirations. Si cette minorité n'a pas d'école séparée elle devra subir les maîtres et le manuel choisis par les protestants.

Si dans un cas exceptionnel la majorité protestante est disposée à faire des gracieusetés à la minorité, alors on peut avoir recours à l'article 52 qui autorise la fusion de l'école publique et de l'école séparée. L'expérience des anciens nous apprend que cette union est inopportune, puisqu'elle expose à la ruine la foi et la langue de nos enfants.

Je n'insiste pas sur le fait que les contribuables de l'école séparée ne paient qu'un seul impôt scolaire (Art. 44 et 45 du Ch. 29 et Art. 9.93 du Ch. 30) et qu'ils ont droit à une proportion équitable des subsides provinciaux. (Alberta Act, Art. 17).

J'ai cru bon de résumer les droits accordés à l'école séparée parce que, à l'avenir, elle sera le plus sûr refuge de la langue française. Toutefois, aux yeux de la loi, la langue française a des droits égaux à l'école publique et à l'école séparée.

L'article 136 déclare que dans toutes les écoles, la langue officielle et obligatoire (compulsory) sera la langue anglaise; mais il sera loisible à tout bureau syndical d'organiser un cours primaire de langue française.

(b) Tout bureau syndical peut, sous la dépendance du ministère de l'instruction publique, procurer aux enfants des parents qui le désirent un enseignement en toute autre langue que la langue anglaise pourvu que cet enseignement ne supplante ou ne gêne le professeur chargé de la classe ordinaire conformément à la loi.

(c) Le bureau peut prélever l'argent requis pour le paiement des professeurs de langues étrangères, mais cet impôt particulier est à la charge de ceux qui en bénéficient. Ce texte est le plus important. Il y a une distinction essentielle à faire entre la première et la deuxième partie de l'art. 136. Dans la première partie réservée au français, il s'agit d'un cours primaire susceptible d'une organisation complète et indépendante. A la différence des langues étrangères ce cours primaire est l'oeuvre du bureau qui l'organise à son gré. De plus, il n'est pas sujet aux règlements du département de l'Instruction Publique.

Comment définir le cours primaire? En fait, à Edmonton on a limité ce cours à deux ou trois heures de français chaque jour pendant deux ans. En loi, pouvons-nous faire davantage? Les tribunaux et les lois provinciales n'ont pas défini les termes de la loi.

A mon avis, si les syndics des écoles séparées voulaient s'entendre, ils obtiendraient une interprétation plus libérale de la loi. Les syndics ont en vertu de l'art. 136 une sorte d'autonomie relativement au cours primaire. Combiné avec l'art. 133, l'art. 136 leur permet d'agrandir le domaine du français.

Qu'on ne dise pas que le Ministre contrôlera le cours primaire. La loi lui accorde la surintendance de toutes les écoles. Mais il y a une distinction réelle entre une école et un cours. Les art. 4 et 6 ont une portée générale sur l'ensemble des écoles, mais l'art. 136 a une portée spéciale qui soustrait légalement au pouvoir du ministre l'organisation du cours primaire. Supposons même que le commissaire eut un pouvoir égal sur tous les cours indistinctement, il ne s'en suit pas qu'il doive créer des obstacles au pouvoir paternel. Au contraire il devra utiliser son pouvoir discrétionnaire à faciliter la tâche des parents et à respecter les convictions des syndics. Ici, comme toujours, il convient d'agir avec méthode, et en parfaite connaissance du droit et des personnes.

Dans la deuxième partie de l'art. 136 il est au contraire stipulé que l'enseignement des langues étrangères sera sous la juridiction du ministre. Si on presse de près le texte comprend qu'il s'agit d'un enseignement plus rudimentaire, moins autonome, placé en tête ou à la suite de la classe ordinaire, ou limité à des heures déterminées, puisque le principal maître ne doit pas être supplanté ou gêné dan sle'exercice de ses fonctions professionnelles.

Il ne faudra pas que nos compatriotes, inconscients de leurs droits contenus dans la première portie de l'art. 136 se contentent du mince minimum de liberté compris dans la deuxième partie du même texte.

Nous avons vu que la langue officielle et obligatoire pour toutes les écoles est la langue anglaise. La loi permet cependant aux syndics d'instituer un cours français. Les art. 137, 138 et 139 nous montrent en plus que dans toutes les écoles l'enseignement sera un enseignement profane. L'instruction religieuse est renvoyée à la dernière demi-heure de la classe, de l'après-midi. Le bureau des syndics détermine à son gré la qualité, la durée et la langue de l'instruction religieuse qu'il faudra donier aux enfants (any such instruction permitted or desired by the board).

Les enfants, si tel est le désir des parents, ne sont pas tenus d'assister au cours de religion ou d'y prendre une part active, art. 138. En tout cas, l'enseignement religieux doit être tel qu'il ne nuise aucunement à l'enseignement profane qui forme la partie essentielle de l'école. (No pupil to be deprived of ordinary education, art. 139). Ce dernier avis est adressé expressément aux maîtres, aux syndics et aux inspecteurs. Le comissaire conserve toujours son pouvoir discrétionnaire d'abréger, à la demande du bureau syndical, les heures de classe ordinaire. Le ministre est l'interprète légal des art. 133, et 139. A lui de juger dans quelle mesure il peut abréger le cours ordinaire au profit du français ou au service des syndics.

Les art. 140 et 141 relatifs aux jardins de l'enfance et aux cours du soir, ne statue rien relativement au français. On peut encore exploiter ces art. au profit de la langue française. Il s'agit d'organiser la collaboration et la cotisation.

J'omets la question des subsides. Tout le monde sait que les bureaux de syndics qui se soumettent à la loi et qui s'en contentent ne paie qu'un seul impôt scolaire (art. 41, 45 du Ch. 29, et art. 9, 93 Ch. 30). Ils ont droit aussi à une proportion équitable des subsides gouvernementaux, (art. 17 de la constitution de l'Alberta de 1905). Le gouverneur en conseil, peut, s'il l'a pour agréable, subventionner des cours français (art. 5 du Chap. 31).

CONCLUSIONS ET VOEUX

L'Ouest de 1912 n'est pas celui de 1818 ou de 1875. La lutte du missionnaire, sa pauvreté, son école ont été remplacés par des palais, des usines et des écoles spacieuses. Mais il y a une chose que les transformations économiques et topographiques sont impuissants à changer. C'est le DROIT PATERNEL.

Un simple coup d'oeil jeté sur l'Ordonnance scolaire montre clairement qu'elle n'est pas l'oeuvre d'une mentalité française et catholique. J'avoue que les universitaire anglais qui ont rédigé les Ordonnances de 1892 et 1901 ont été habiles. Ils portent la marque d'esprits aiguisés et rompus à la science professorale. Leur méthode pédagogique tendait à la centralisation et à l'anglicisation de l'instruction.

Dans un pays neuf, ouvert à des millions d'immigrants, on comprend l'existence des difficultés scolaires. L'Ordonnance scolaire tendait à fondre dans le même moule les intelligences de l'enfance étrangère au pays. Nous regrettons que la loi accorde si peu de liberté aux Français qui ont, dans ce pays, des droits imprescriptibles et un patrimoine national soldé par les confédérés de 1877.

A suivre

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE EN ALBERTA

AVIS IMPORTANT AUX FRANÇAIS MOBILISABLES

Calgary, 10 août 1914.

"Par ordre du Consul Général "de France au Canada, tous les "Français mobilisables doivent, à "la lecture de cet avis se rendre "immédiatement à la gare de chemin de fer la plus proche de leur "domicile actuel et présenter à "l'employé, chargé de la vente des "billets, le "fascicule de mobilisation" contenu dans leur livret militaire. Sur le vu de cette "pièce il leur sera délivré gratis "un billet de deuxième classe pour "Montréal. A leur arrivée dans "cette ville, les hommes mobilisables devront se rendre immédiatement au Consulat Général de "France, où des instructions leur "seront données et où on leur "fournira gratuitement les "moyens de rejoindre leur corps "sur le territoire français.

"Les Français mobilisables "laissant au Canada des familles "nécessiteuses pourront obtenir "des secours pour le maintien de "celles-ci durant leur absence, en "adressant une demande à cet effet au Consul Général de France "à Montréal."

B. de ROUSSY,
Gérant de l'Agence Consulaire de France.

LES AIGLES ALLEMANDES AUX INVALIDES

Paris, 19 — Les aigles allemandes noires et or du 132ème régiment d'infanterie allemande, qui ont été capturées par les Français à St-Blaise, Alsace, ont été accrochées aujourd'hui à la statue de Napoléon, dans la Cour d'honneur des Invalides.

SESSION DU PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 18 — L'ouverture de la "session de guerre" du Parlement fédérale a eu lieu aujourd'hui. On prévoit que la clôture de cette session spéciale sera prononcée vers la fin de la semaine.

Un grand nombre de membres de la Chambre et du Sénat étaient présents.

Le discours du Trône, prononcé par le Duc de Connaught, fut très court. Après avoir fait allusion à la guerre et à la nécessité pour le Canada d'assurer sa propre sécurité et de contribuer à la défense de l'Empire, le Duc annonça que des crédits seraient demandés à ces fins.

En terminant le Gouverneur-Général parla de l'admirable mouvement patriotique qui se manifesta dans toutes les parties de l'Empire, dès que fut connue la nouvelle de la participation de la Grande-Bretagne, dans la guerre actuelle. Le Canada se distingua particulièrement par son patriotisme et sa générosité en fournissant à la fois des hommes et des provisions à la mère-patrie. Jamais l'Angleterre n'oubliera cette manifestation de loyauté du Dominion.

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième rue: Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand-messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vêpres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis, Hétu et Duchaussois, O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 hrs.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. J. A. Lapointe.

EGLISE ST-ANTOINE, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 hrs. 30; grand'messe, sermon en français, 9 hrs. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Tosquinet, O.M.I. Vicaire, R. P. Devic, O.M.I.

EGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER, Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton. — R. P. Xavier, O.F.M., supérieur.

PAROISSE DU SACRE-COEUR, avenue Kinistino. Messe basse, 8 h., messe des enfants, 9 h. 15; grand'messe 10.45; catéchisme, 2 h. 30 de l'après-midi; archiconfrérie, 7 h. 30 du soir (Paroisse exclusivement de langue anglaise). Curé, Rév. M. Pilon; vicaire, Rév. M. O. Desroches.

EGLISE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER, chapelle temporaire du Collège d'Edmonton, coin des rues Stikeen et 28e. Messes du dimanche: 8, 9 et 11 heures. Curé: Rév. P. J. A Grenier, S.J.

COIN DES JEUNES ET DES PETITS

LECTURES DU DIMANCHE

EVANGILE

12e dimanche après la Pentecôte (23 août 1914)

Selon S. Luc, chap X, versets 23-37

Le Bon Samaritain

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Car, je vous le dis, beaucoup de Prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

Et voici qu'un docteur de la Loi s'étant levé, Lui dit pour l'éprouver: Maître, que ferai-je pour posséder la Vie éternelle? Jésus lui dit: Qu'y a-t-il d'écrit dans la Loi? Qu'y lis-tu? Il répondit: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. Jésus lui dit. Tu as bien répondu; fais cela et tu vivras. Mais cet homme voulant justifier sa démarche, dit à Jésus: Et qu'est mon prochain? Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho; il tomba au milieu des voleurs, qui le dépouillèrent, et après l'avoir couvert de blessures, s'en allèrent, le laissant à demi-mort. Or, il arriva qu'un Prêtre descendait par le même chemin; il vit cet homme et passa outre. De même un Lévite étant venu en ce lieu, s'approcha, le vit et passa outre. Mais un Samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui, et le voyant fut touché de compassion. Il s'approcha, banda ses plaies après y avoir versé de l'huile et du vin: puis il le mit sur sa monture, le mena dans une hôtellerie, prit soin de lui. Le lendemain tirant deux deniers, il les donna à l'hôte et lui dit: Aie soin de cet homme, et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de l'homme qui tomba entre les mains des voleurs? Le docteur répondit: Celui qui a pratiqué la miséricorde envers lui. Et Jésus lui dit: Toi aussi, va et fais de même.

Explication

La parabole du bon Samaritain est simple, naïve, touchante.

Les Juifs considéraient tous les peuples de la terre, y compris les Samaritains, comme des étrangers, avec lesquels ils ne pouvaient avoir aucun rapport.

Le Seigneur reprend et redresse cette fausse idée.

2

Tout homme est NOTRE PROCHAIN, qu'il soit notre compatriote ou étranger, notre ami ou notre ennemi, pauvre ou riche, catholique ou d'une autre religion. C'est ce que Notre Seigneur nous démontre par l'exemple du bon Samaritain.

En effet, le bon Samaritain ne s'attarde pas à demander au pauvre blessé qui il est, d'où il vient.

Il voit en lui un homme son prochain, son frère, et se montre le sien à son tour en lui portant assistance.

3

Mais cette parabole a aussi un sens spirituel.

Le bon Samaritain, voyageant en pays étranger, est, au sens spirituel, le Fils de Dieu descendu du Ciel sur la terre. Il A VU notre pauvre nature déchue, DEPOUILLEE ET BLESSEE.

Et, "touché de compassion" Il n'a pas craint de s'approcher de nous, de se faire notre semblable et notre frère. Il a LAVE NOS PLAIES dans son sang. Il nous a fortifiés de l'huile de sa grâce.

Il nous a prêté sur le trésor de ses mérites, Il a cheminé près de nous pendant sa Vie mortelle, et nous a conduits dans Divine Hôtellerie de l'Eglise, où il continue de pourvoir invisiblement à tous nos besoins.

* * *

AUTRE EVANGILE

Pour le 13e dimanche après la Pentecôte (30 août 1914)

Selon S. Luc, chap XVII, versets 11-19

Guérison de dix lépreux

En ce temps-là, Jésus, se rendant à Jérusalem, passait par les confins de la Samarie et de la Galilée. Comme Il entrait dans un village, il se présenta à Lui dix lépreux qui, se tenant à distance, élevèrent la voix, en disant: Jésus, Maître, ayez pitié de nous. Dès qu'Il les eut aperçus: Allez, leur dit-il, montrez-vous aux Prêtres. Et en y allant, ils furent guéris. L'un d'eux, voyant qu'il était guéri, revint en glorifiant Dieu à haute voix. Puis se prosternant le visage contre terre aux pieds de Jésus, il Lui rendit grâces. Or, c'était un Samaritain. Alors Jésus prit la parole et dit: Est-ce que les dix n'ont pas été guéris? où sont donc les neuf autres? Il ne s'est trouvé que cet étranger pour revenir et rendre gloire à Dieu. Puis il lui dit: Lève-toi, va; ta foi t'a sauvé.

Explication

"Comme Il entrait dans un village," c'est-à-dire, avant d'y entrer; — car le séjour des villes et des villages était interdit aux lépreux. Ces malheureux devaient rester à l'écart.

La lèpre était autrefois, comme aujourd'hui, une maladie fréquente dans la Palestine.

* * *

"Il rencontra dix lépreux," unis par la communauté de leur infortune, et par le désir de recouvrer la santé. "Se tenant à distance" — n'ayant le droit de s'approcher de personne — ils "élevèrent la voix en disant tous ensemble pour être entendus à distance: "Jésus, ayez pitié de nous," rendeznous la santé!

2

Il appartenait aux Prêtres de constater la guérison de la lèpre.

C'est pourquoi, voulant éprouver la foi de ces pauvres, le Sauveur leur ordonne d'aller se montrer aux Prêtres, afin de se conformer à la loi. Sans être encore guéris, ils obéissent avec foi, ils se mettent en route; et c'est alors "qu'ils furent guéris."

3

"L'un d'eux voyant qu'il était guéri, revint" auprès de Jésus, "glorifiant Dieu à haute voix, en témoignage de sa foi et de sa reconnaissance.

Et se prosternant aux pieds de Jésus, il reconnût, dans cette humble attitude, la Divinité de Celui qui l'a guéri.

* * *

"Celui-là était un Samaritain, c'est-à-dire u nhomme qui probablement n'était pas d'origine israëlite ,un descendant sans doute de ces étrangers qui étaient venus autrefois s'établir à Samarie, ancienne capitale du royaume d'Israël.

4

Où sont donc les neuf autres?

La reconnaissance pour les bienfaits reçus de Dieu est bien rare. Elle l'est particulièrement pour le le plus grand de tous les bienfaits, la guérison des maladies de l'âme, dont la lèpre est ici la figure.

Plus le bienfait est grand, moins il semble qu'on l'apprécie.

Gardons-nous d'une telle ingratitude.

o

POUR AVOIR UN FORT TIRAGE

"Mon cher ami, il me semble que depuis quelques jours, l'intérêt du journal languit. Pas ou peu d'informations sensationnelles. Je compte sur vous pour stimuler le zèle de mes reporters. Il me serait pénible d'avoir à prendre des mesures..."

La lecture de ce billet produisit sur Arsène Lauzun l'effet désagreable d'un vermouth avarié. Il fit une grimace for laide et répéta, entre ses dents, la dernière phrase: "Il me serait pénible d'avoir à prendre des mesures."

En bon français, cela voulait dire: si le prochain numéro ne contient pas quelque chose de corsé, je vous flanque à la porte!

Et, par expérience, le secrétaire de la rédaction du "Machin" qui dit tout, savait que le patron ne badinait pas avec le service.

Il jeta dans une coupe de simili-bronze, la moitié de sa cigarette, et, les mains derrière le dos, se mit à arpenter son cabinet.

Que faire?

On ne pouvait pourtant pas, pour les beaux yeux de ce type-là, aller assassiner un empereur, ou faire couler un cuirassé!...

Peu à peu une réaction toute naturelle se fit... Arsène Lauzun songea que ses reporters ayant pour unique raison d'être de trouver des événements retentissants, eh bien! ils n'avaient qu'à en trouver!...

Et s'ils n'en trouvaient pas, gare la casse!..

Rafraîchi par ce nouvel aspect de la question, le secrétaire de la rédaction s'assit à son fauteuil, s'accouda sur son bureau, frappa sur un timbre; puis, le front mauvais, attendit...

* * *

Pas longtemps...

Les dernières vibrations du métal sonore re tentissaient encore dans la pièce, que, discrètement ,la porte du cabinet s'ouvrit et qu'un reporter parut.

Lauzun ne dit qu'un mot:

—Quoi?...

L'autre, un jeune homme encore imberbe, à la physionomie intelligente, se hâta:

—Quelque chose de gentil... de très gentil... Hier soir, j'étais au commissariat de la rue des Martyrs, quand s'est présenté un garçon d'une quinzaine d'années, figure ébouriffée, souliers éculés, paletot troué aux coudes, chemise effilochée... une vraie purée! Il se présenta avec embarras, et déclara qu'il venait de trouver un portefeuille... que voilà... et il l'exhiba.

—L'as-tu ouvert? interrogea le commissaire.

Non....!

Alors le commissaire développa l'objet. Et qu'est-ce qu'on trouve?... Cinq billets de mille que le brave petit gars avait ainsi rapportés... Il y avait là de quoi tirer de la misère sa mère, qui est venue, et lui... Naturellement, le magistrat le félicite, et moi je l'accompagne chez lui... Je sais son nom, son adresse, son état... En un mot, j'ai fait une enquête complète à laquelle j'ai consacré plusieurs heures... Et pour comble de bonheur, j'ai rapporté sa photo.

* * *

—Sa photographie?... pourquoi faire? demande Lauzun sans aucune espèce d'enthousiasme.

—Pour la faire reproduire dans le journal!.... Cela fera bien, j'imagine...

—Mon cher, vous imaginez de travers... Et même vous vous abusez dans les grandes largeurs....

Voyons, quest-ce que vous voulez que ça fasse aux lecteurs du "Machin" de contempler la bille de votre type!... Un portefeuille rapporté, la belle affaire!..' Ça se voit tous les jours ces histoires-là!

—Pourtant, les circonstances...

—Il n'y a pas de circonstances qui y fassent... Mettez-vous donc dans la tête.. Sapristi!... que le journal n'est pas une séance de prix de vertu!... Vous me collez ça dans les nouvelles en trois lignes... pas plus!... vous entendez?... St si vous tenez à conserver vos fonctions, tâchez à l'avenir, de nous apporter quelque chose de moins fadasse...

Le reporter restait pétrifié sous l'algarade... La déception de son travail perdu, et surtout la menace de perdre son emploi le clouaient au parquet...

Le secrétaire de la rédaction n'y alla pas pas quatre chemins:

—Rompez! lui jeta-t-il sèchement.

* * *

Un autre se présenta.

Celui-là portait bas l'oreille... Il articula tout confus:

—Peu de choses!... Un voyou de quatorze ans, nommé Lapachoux, qui a donné un coup de couteau à un gamin, du côté des fortifs...

Arsène Lauznn frétilla sur son fauteuil, comme, sur sa toile, une araignée qui aperçoit une mouche:

—Un coup de couteau!... Bien, ça!... Et pourquoi?

—Parce que la figure de l'autre ne lui plaisait pas.... pour rien... vous voyez...

—Superbe!... Magnifique!.... exclama le secrétaire, au comble de l'enthousiasme... Et vous dites que c'est peu de chose!...! Mais c'est tout simplement splendide!... Lapachoux, un nom prédestiné!... Et puis, ces titres:

L'ARMEE DU CRIME

La marée sanglante qui monte.—Un voyou de quatorze ans assassin.—Il l'a tué parce que sa figure ne lui plaisait pas.

Ça va faire un effet épatant!... Nos lecteurs frissonneront jusque dans leurs souliers!...

—Mais il ne l'a pas tué!... objecta le reporter.

—C'est regrettable... Mais il y a un moyen de s'en tirer.... Vous mettrez à la fin de l'article que la victime n'est pas tout à fait morte... On s'intéressera à son rétablissement... Et avez-vous beaucoup de détails?...

—Pas beaucoup, je...

—Rédigez toujours ce que vous savez... Décrivez!... Amplifiez.... Démentez... Annoncez que vous poursuivez votre enquête... A demain, d'autres détails!... Et puis retournez aux fortifs... Apportez-nous les noms des parents du meurtrier... domicile... profession... Décrivez l'état de la victime... douleur de la mère... les hurlements de son chien... les exclamations de sa concierge... etc.,.. Vous avez trouvé un filon, exploitez-le jusqu'au bout...

—J'y cours!... répondit le reporter électrisé, en mettant la main sur le bouton de la porte.

Arsène Lauzun le rappela d'un mot:

—Ah! surtout, n'oubliez pas la photo du voyou!...

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

"Le tocsin sonne..." nous disent les lettres que nous commençons à recevoir de France.

Sur la Prairie, le tocsin n'a pas sonné et cependant ce fut bien la terreur angoissée que fait naître les coups de cloche, précipités, lugubres, sans l'écho sonore du bronze qui chante; ce fut bien l'interruption dramatique de la vie que réclame, pressant, impérieux, le tocsin.

La vie s'agitait, ardente et affairée autour de la fenaison, des moissons et puis, au tournant d'un jour, le Pays appela à l'aide et ce fut le ravin barrant tout à coup le chemin allègrement suivi, la déchirure en notre humaine trame, pieusement tissée des traditions augustes de la patrie et du foyer: sans un regard en arrière, ce fut le départ.

Et nous avons vu ce départ, nous, qui admirons le stoïcisme d'un jeune spartiate se laissant déchirer la poitrine par un renard, nous avons vu des hommes, des pères de famille partant avec au coeur l'inquiétude terrible d'êtres aimés laissés dans le besoin. "Je laisse vingt-cinq piastres aux miens; ils sont quatre dit l'un d'eux." Et son sourire ressemblait à la contraction des lèvres avant le sanglot.

Pendant ces jours de patriotique enthousiasme on a exalté ceux qui partent. Voulez-vous que nous songions aujourd'hui à ceux qui restent: aux femmes, aux petits, à ceux pour qui demain sera la détresse sans nom, accrue de toutes les inquiétudes? Ne croyez-vous pas qu'il est d'un devoir d'humanité élémentaire de préserver d'un voile attendri les illusions de celles qui ont dit: "Va, fais ton devoir... les petits et moi nous ne mourrons pas de faim..." J'en appelle à toutes les mères, à toutes les femmes; pouvons-nous laisser protester cet espoir simple et surhumain?

Dans les villes, dans les grands villages, des comités se formeront L'honneur de cette initiative doit revenir à une Canadienne-française. Dans les petits centres, l'acte de solidarité sera plus volontiers individuel. Là, surtout, sera nécessaire l'assistance. Je ne songe pas sans frémir à la vie du homestead sans l'apport des services d'un homme... Et l'hiver vient, l'hiver qui est bien la saison tueuse, dans l'Ouest. Alors dans l'humble maison sans chef, se dressera l'effroi des jours mauvais, l'oppression des journées emmurées; au dehors, la léthargie des champs sous la sépulture des neiges tenaces; au loin, les sinistres hurlements déchirant le silence...

O, songeons à ceux qui, suppliciés de laisser là-bas un lambeau de leur coeur, lutteront ici, dans leur solitude glacée, contre le cercle de fer des bises; à ceux qui périront en pleine tourmente, d'un martyre ignoré et qu'un geste de notre main, un élan de notre coeur auraient pu sauver...

MAGALI.

Les colonnes de notre Coin sont ouvertes à toutes les suggestions, tous les appels, toutes les souscriptions. Je serai particulièrement reconnaissante à celles de nos amies qui me signaleront des cas de misère, à la campagne.

MAGALI.

—o—

LE DEFUNT PAPE EST INHUME DANS LA BASILIQUE ST-PIERRE

Rome, 22 — L'inhumation de Sa Sainteté Pie X a eu lieu ce soir, au coucher du soleil.

La vaste nef de la Basilique St-Pierre était plongée dans une demi obscurité et la cérémonie fut des plus impressionnantes.

Environ un millier de fidèles, conviés, par invitation spéciale, assistaient à la funèbre cérémonie; tous les représentants diplomatiques accrédités auprès du Saint-Siège et les membres les plus en vue de l'aristocratie romaine étaient présents.

La procession se forma dans la chapelle du Saint-Sacrement où le corps de Pie X était exposé depuis plusieurs heures. Le catafalque était surmonté par la tiare pontificale et le corps de Sa Sainteté était revêtu de ses ornements pontificaux. Durant la journée des milliers de personnes avaient défilé devant le catafalque.

Le corps du pape défunt a été enseveli dans un cercueil de bois de cyprès orné d'une croix d'or. Ce premier cercueil a été placé dans un cercueil de zinc, puis dans une cercueil de chène. Sur ce dernier a été gravée l'inscription suivante:

"Ici repose le corps de Pie X, né le 2 juin 1835, décédé le 20 août 1914."

—o—

LA SOEUR DU PAPE MEURT SUBITEMENT

Rome, 21 — L'une des soeurs du Pape, Anne, n'a pu survivre à la grande douleur causée par le décès de son illustre frère; elle est morte subitement lorsqu'on lui apprit la fatale nouvelle.

—o—

LE CONCLAVE S'OUVRIRA LE 31 AOUT

Rome, 23 — Les dignitaires de la Cour Pontificale, y compris le cardinal Merry del Val, se sont démis de leurs fonctions, immédiatement après que la nouvelle de la mort de Pie X a été officiellement annoncée.

Le cardinal qui administre les affaires du Saint-Siège pendant l'interrègne a annoncé que le conclave s'ouvrira le 31 août; on croit généralement que l'élection du nouveau pape aura lieu le 3 ou le 4 septembre.

—o—

"TOMBE AU CHAMP D'HONNEUR"

Paris, 25 — Les mouvements des troupes françaises sont tenus tellement secrets que lorsqu'un soldat est tué, le ministre de la guerre se contente pour tous détails d'envoyer à la famille une note ainsi conçue: "Votre fils est tombé au champ d'honneur."

—o—

CLOTURE DE LA SESSION DE GUERRE DU PARLEMENT CANADIEN

Ottawa, 23 — La session de guerre du Parlement Canadien a duré cinq jours: la clôture a été prononcée aujourd'hui par le duc de Connaught.

La cérémonie de clôture a été l'objet d'une manifestation splendide de loyauté britannique qui vivra à jamais dans l'esprit de tous ceux qui y furent présents.

Sir Wilfrid Laurier a approuvé tout ce que le gouvernement a fait pour coopérer à la défense de l'Empire; il a payé un vibrant tribut d'éloges aux Canadiens qui vont offrir leur vie au gouvernement de la Grande Bretagne en qualit de membres du contingent canadien.

Sir Borden a exprimé sa satisfaction de l'attitude digne des graves événements actuels prise par l'Opposition.

Huit bills ont été adoptés; en voici la nomenclature:

1o. Loi pour assurer la protection des intérêts commerciaux et financiers du Canada.

2o. Loi pour conférer certains pouvoirs au gouverneur-général en conseil et amendant la Loi d'Immigration.

3o. Loi concernant les obligations du Canada.

4o. Loi amendant le tarif des douanes de 1907.

5o. Loi amendant la Loi du Revenu de l'Intérieur.

6o. Loi amendant la Loi de Naturalisation.

7o. Loi incorporant le "Fonds Patriotique Canadien."

8o. Loi accordant l'aide du Canada à la défense territoriale et maritime de la Grande Bretagne.

Une somme de $68,000,000 a été votée pour couvrir les premières dépenses.

On a également voté un impôt de guerre portant principalement sur le sucre, le café, les alcools et les articles de luxe.

AU PUBLIC DE LANGUE FRANCAISE DE L'OUEST

Au moment ou tous les regards sont tournés vers l'Europe en proie a la plus grande guerre des temps modernes, chacun dans l'Ouest veut etre renseigné de la facon la plus complete sur ces graves événements.

Le Public de langue francaise de l'Ouest trouvera dans **"LE COURRIER DE L'OUEST"** un organe qui chaque semaine ira lui porter un résumé clair et détaillé des phases sensationnelles de la grande guerre.

TARIF DE L'ABONNEMENT AU "COURRIER DE L'OUEST"

EDMONTON UN AN,	$1.50
CANADA " "	$1.00
ETATS UNIS " "	$1.50
EUROPE " "	$2.00

LE COURRIER DE L'OUEST

9334 AVENUE JASPE

TELEPHONE 1675

LE COURRIER DE L'OUEST,
P. O. Box 98, Edmonton, Alta.

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver ci-inclus $........... en mandat-poste, montant d'un abonnement au Courrier de l'Ouest.

NOM ....

ADRESSE ....

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

AVIS AUX DESERTEURS ET INSOUMIS FRANÇAIS

Le gouvernement de la République Française vient de faire voter une loi en vertu de laquelle l'amnistie est accordée, pour délits militaires antérieurs au 2 août 1914, aux insoumis et déserteurs des armées de Terre et de Mer qui se présenteront volontairement aux autorités militaires en France, ou aux autorités consulaires avant le 14 septembre prochain.

Calgary, 14 août 1914.

B. de ROUSSY,
Gérant de l'Agence Consulaire de France à Calgary.

CHRONIQUE LOCALE

MESSE POUR LES SOLDATS CANADIENS

Samedi matin une grand'messe a été célébrée à l'église de la paroisse St-Joachim pour les soldats catholiques canadiens qui devaient partir le jour même pour le camp de Valcartier, d'où ils seront dirigés sur l'Europe.

La messe fut célébrée par le R. P. Bigonesse, assisté des RR. PP. Panhaleux et Daniel, comme diacre et sous-diacre.

Une centaine de soldats en uniforme, appartenant au 101ème et au 19ème dragons, assistèrent à cette messe, et communièrent.

Le R. P. Daniel prononça un sermon empreint d'un souffle patriotique vibrant.

Le R. P. Beaudry parla en français pour les soldats canadiens-français.

Après la messe les dames de la paroisse servirent à déjeuner aux soldats dans la salle paroissiale, magnifiquement décorée de drapeaux français et anglais.

Le major Harwood remercia les dames de la paroisse au nom du 101ème, de cette appréciable marque de sympathie, M. Thiemey présenta les remerciements des dragons.

Avant de laisser partir les soldats le R. P. Daniel leur distribua des médailles pieuses.

o

NAISSANCES

M. et Mme Henri Bourassa, d'Edmonton, font part de la naissance d'une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie, Aurore, Carmel. Parrain et marraine, M. Julien Bourassa, grand'père, et Mme H. Phaneuf, de province de Québec, représentés par M. A. Quenneville et Mlle A. Bourassa.

M. et Mme Joseph Rioux font part de la naissance d'une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie Rose; parrain et marraine, M. et Mme J. Rioux.

o

EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Service solennel

Mardi matin a été célébré à l'église paroissiale de l'Immaculée Conception un service solennel pour Sa Sainteté Pie X.

La messe fut célébrée par le révérend M. Ethier, curé, assisté des Rév. MM. Pilon, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, et Lamontagne, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur, sous l'habile direction de M. G. Pepin, exécuta la Messe de Requiem Harmonisée.

Une foule nombreuse et recueillie assistait à ce service très impressionnant.

o

Notes personnelles

Un cablogramme, reçu lundi dernier par la famille de M. Ed. Sonet, professeur de français à l'Université d'Alberta, fait connaître que ce dernier a été envoyé comme réserviste de l'armée territoriale ,dans le département de l'Isère.

Dans une lettre datée du 3 août, M. Sonet disait que la mobilisation française s'effectua avec une grande rapidité et fut l'occasion d'inoubliables manifestations patriotiques. Les socialistes les plus convaincus sont devenus des patriotes enflammés d'ardeur et tous partent pour la frontière avec le désir bien arrêté de vaincre. A Paris de nombreux étrangers contractent des engagements dans l'armée française.

* * *

M. Pierre Lalonde, de St-Paul, Alta, est de retour d'un voyage au Texas, où il était allé établir son gendre sur une magnifique ferme. M. Lalonde a également visité la province de Québec et est revenu très satisfait de son long voyage.

* * *

M. Léger Roy, maire de Chauvin, est en voyage d'affaires à Edmonton cette semaine. M. Roy nous dit que les moissons sont presqu'entièrement terminées dans la région de Chauvin et que le rendement du grain sera énorme; quatre batteuses à vapeur sont à l'oeuvre depuis quelques jours.

* * *

M. et Mme J. A. Lessard sont de retour d'un voyage à Montréal et autres villes de province de Québec.

* * *

M. et Mme A. Robitaille et M. et Mme A. Charbonneau sont allés, en compagnie de plusieurs amis, passer quelques jours de villégiature au Lac Wabamun.

* * *

M. Désiré Rivest, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper Est, informe ses nombreux amis et tous nos compatriotes en général, que ce salon, récemment ouvert, est pourvu de toutes les améliorations sanitaires et de luxe. M. Rivest sollicite l'encouragement de tous les Canadiens-français. Satisfaction garantie à tous. Nous recommandons vivement l'établissement de M. Rivest.

M. D. Bergeron, autrefois employé au magasin J. A. McNeil, et actuellement voyageur pour la Saskatchewan de la Compagnie Rock City Tobacco est de passage à Edmonton, cette semaine. Les nombreux amis que compte dans notre ville M. D. Bergeron lui ont fait un chaleureux accueil.

* * *

M. J. Dauplaise, qui était allé se marier en province de Québec, est de retour à Edmonton en compagnie de sa jeune et charmante épouse.

* * *

Mme Décarie est de retour à Edmonton après avoir fait un séjour de trois semaines chez sa soeur à Sandy Lake.

* * *

Le Rév. M. Chartrand, anciennement de St-Emile, remplacera le Rév. M. Lapointe dans les fonctions de vicaire de la paroisse de l'Immaculée Conception. Nous souhaitons une respectueuse bienvenue au Rév. M. Chartrand.

Nos visiteurs de la semaine:
M. F. X. Trudel, de Casavant, Alta.
M. et Mme H. Rouleau, de Legal, Alta.
M. et Mme Dubord, et Mme McLeod, de Durlingville, Alta.
M. O. Savard, de St-Paul, Alta.
M. Geo. Deslauriers, de St-Paul, Alta.

* * *

Le Rév. M. J. A. Ethier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, est de retour d'un voyage en province de Québec.

* * *

Nous apprenons que le Rév. M. Lapointe, vicaire de la paroisse de l'Immaculée Conception, vient d'être nommé curé de la paroisse de Ste-Lina, Alta.

Le Rév. M. Lapointe laisse un excellent souvenir à l'Immaculée Conception et il emporte les meilleurs voeux de tous les paroissiens.

* * *

Mme J. Fournier annonce aux dames canadiennes - françaises d'Edmonton qu'elle vient d'ouvrir un élégant salon de modes au No 10800, Avenue Namayo. Madame Fournier sollicite la clientèle de toutes nos compatriotes auxquelles elle promet complète satisfaction.

* * *

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

* * *

Sont en visite au presbytère de l'Immaculée Conception les Rév. MM. Lamontagne et H. Bélanger. Le Rév. M. Bélanger a été nommé curé de Lafond, Alta, et doit rejoindre son poste prochainement.

* * *

Les RR. PP. A. Lemarchand et Croizier sont partis mardi pour Winnipeg.

M. H. Milton Martin a reçu, mercredi un cablogramme de M. René Lemarchand lui annonçant l'arrivée de ce dernier à Paris.

M. et Mme A. J. Bergeron, d'Athabasca Landing, sont de passage à Edmonton, en voyage de noces. Le mariage de M. et Mme Bergeron a été célébré lundi dernier.

MESSE DE REQUIEM

Une messe de requiem a été célébrée à l'église St-Joachim pour le repos de l'âme de S. S. Pie X. Le Saint Sacrifice fut offert par Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, assisté des RR. PP. Duchaussois et Daniel comme diacre et sous-diacre.

Après la messe l'organiste joua la Marche Funèbre. Ce matin, jeudi, à 10 heures une messe de requiem sera célébrée par S. G. Mgr l'Archevêque à la pro-cathédrale de St-Albert.

o

AVIS IMPORTANT

La classe 1914 ayant été appelée sous les drapeaux, les jeunes gens faisant partie de cette classe, et demeurant au Canada, doivent rejoindre leur corps immédiatement.

Les mêmes instructions, concernant les hommes mobilisables s'appliquent aux jeunes gens de la classe de 1914 et il leur suffira, pour obtenir gratuitement un billet de chemin de fer, de présenter aux gares leur ordre d'appel sous les drapeaux. Les hommes, n'ayant pas encore reçu leur ordre d'appel, pourront obtenir une pièce suffisante en en faisant la demande à M. l'agent Consulaire de Calgary, boîte postale 619.

Les hommes sous sursis, doivent également rejoindre leur corps sans délai et peuvent bénéficier du transport gratuit.

Tous les hommes ayant atteint l'âge de 45 ans avant le 7 août 1913 sont relevés de leurs obligations militaires ceux qui n'ont atteint cet âge qu'après le 7 août 1913, sont, aux termes de la nouvelle loi, mobilisables jusqu'à 48 ans.

o

MORT DU GENERAL DES JESUITES

Rome, 21 — Le R. P. Wernz, général de l'ordre de St-Ignace, est mort ce matin des suites du diabète. La fin du distingué religieux aurait été causée par la guerre, et par une curieuse coïncidence le "pape noir" est mort presqu'à la même heure que S. S. Pie X.

Le R. P. Wernz, général de la Société de Jésus, était d'origine allemande, il était né à Rottwell, Wurtemberg, le 4 décembre 1842; il avait été élu général des Jésuites le 8 septembre 1906.

On ne croit pas qu'un chapitre général, pour l'élection du successeur du R. P. Wernz, ait lieu avant la fin de la guerre.